



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FriBowling SA

Version 01.06.2026

Conditions spécifiques relatives au lancer de hache (FriAxe)

Les présentes conditions complètent les Conditions Générales de Vente de FriBowling SA.

1. Âge minimum

- Le lancer de hache traditionnel est accessible dès 12 ans.
- Les participants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable âgé d'au moins 18 ans, présent sur place durant toute la durée de l'activité.
- Les cibles Velcro sont accessibles dès 8 ans selon les horaires et conditions définis par FriBowling SA.

2. Décharge de responsabilité

- Chaque participant doit compléter et signer une décharge de responsabilité avant chaque session.
- Pour les participants mineurs, la décharge doit être signée par le représentant légal ou l'adulte responsable.
- Une nouvelle décharge doit être signée avant chaque participation.
- Le refus de signer la décharge entraîne l'impossibilité de participer à l'activité.
- Dans ce cas, la prestation réservée demeure intégralement due.

3. Conditions de participation

- Les participants doivent être aptes à pratiquer l'activité.
- Toute personne dont l'état ou le comportement est jugé incompatible avec le bon déroulement de l'activité ou la sécurité des participants pourra se voir refuser l'accès ou être exclue sans remboursement.
- Tout participant refusant de suivre le briefing de sécurité ou les instructions du personnel pourra se voir refuser l'accès à l'activité.

4. Équipement obligatoire

- Le port de chaussures fermées est obligatoire.
- Les sandales, tongs, chaussures ouvertes ou tout équipement jugé inadapté peuvent entraîner un refus de participation.
- Dans ce cas, la prestation réservée demeure intégralement due.

5. Sécurité

- Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité communiquées par le personnel ainsi que les règles affichées dans les zones de lancer.
- Une seule personne à la fois est autorisée dans la zone de lancer.
- Les participants doivent demeurer derrière la ligne de sécurité tant que tous les lanceurs n'ont pas terminé leur série et reçu l'autorisation de récupérer leurs haches.
- Les haches doivent être manipulées uniquement dans le cadre de l'activité et conformément aux instructions données.
- Les spectateurs et accompagnants doivent également respecter les consignes de sécurité.
- Toute personne adoptant un comportement dangereux ou inapproprié pourra être exclue immédiatement sans remboursement.
- Les participants répondent personnellement des dommages matériels causés volontairement ou par négligence.
- FriBowling SA se réserve le droit de modifier la répartition des participants sur les différentes lignes de lancer pour des raisons de sécurité, d'organisation ou d'exploitation.

6. Acceptation

- Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions spécifiques ainsi que des Conditions Générales de Vente de FriBowling SA.